

# Lettre de l'Udaf Bas-Rhin

Mai 2015



Nous étions les 25 et 26 avril derniers au Puy-en-Velay (Haute-Loire) où l'UNAF réunissait les Présidents et Directeurs des 101 Unions départementales de France. Le Président Fondard a ouvert la rencontre en revenant sur les sujets actuels de politique familiale et sur les réformes en cours, en particulier sur le projet de loi relatif à « la modernisation de notre système de santé ».

Ce texte reconnaît un parcours éducatif à la santé pour les jeunes au cours de leur scolarité, affirme un droit à une éducation à la santé tout au long de la vie ou encore la nécessité que la politique de santé prenne en compte la santé des aidants familiaux. Il s'agit d'avancées très positives que nos associations familiales demandaient depuis longtemps. Des mesures portent aussi sur l'expression de la volonté des personnes faisant l'objet d'une mesure de protection juridique. Elles reprennent les préconisations de l'UNAF émises dans le livre blanc sur les tutelles. L'extension du tiers-payant est contestée par les professionnels de santé mais nous y sommes favorables car elle peut faciliter l'accès aux soins de nombreuses familles.

Le 27 avril, nous avons organisé à Saverne avec notre Union régionale (URAF) et avec une association familiale locale, la Confédération Syndicale des Familles Alsace-Ouest, une Info-santé. L'intervenant de l'UDAF (Paul Vivier, référent santé) y présentait les droits et les aides pour une meilleure protection santé devant un auditoire attentif et nombreux. Nous publions sur le site [www.udaf67.fr](http://www.udaf67.fr) un sondage en ligne « Comment vous soignez-vous ? ». Chacun est invité à y répondre et à partager ce questionnaire dans son entourage. Ce type d'observation sociale est pour nous un outil essentiel pour bien représenter les usagers dans les établissements de santé et au sein des institutions de l'assurance maladie et de prévention.

Alphonse PIERRE, Président

## Quoi de neuf à l'Udaf Bas-Rhin ?

### Le nouveau site de tous les parents du Bas-Rhin

Vous le savez maintenant, tous les dispositifs publics d'appui à la parentalité (REAAP, CLAS, CODAJE, médiation familiale, parrainage,...) sont intégrés dans le Schéma départemental d'accompagnement des parents. Il fallait dès lors que le site assure sa transformation pour refléter cette nouvelle gouvernance et c'est fait désormais depuis le 30 avril avec le relooking complet de l'ancien site du REAAP qui devient explicitement « **le site de tous les parents du Bas-Rhin** ». Ce site est administré par l'Udaf. On y trouve des ressources pour les parents comme pour les professionnels selon les différentes situations de vie que les familles peuvent rencontrer : la naissance d'un enfant, les grandes étapes de sa scolarité, l'adolescence mais aussi le handicap, le décès, la séparation du couple parental. On y trouve également les ressources utiles à toute personne ou tout groupe de parents souhaitant participer au réseau en proposant et en construisant des projets au bénéfice des familles de son territoire (voir **les appels à projets** lancés par la CAF du Bas-Rhin). Enfin, on trouvera bientôt sur le site tous les événements du réseau. Notez d'ores et déjà la journée du **22 juin 2015** où le réseau sera réuni pour un colloque organisé par l'association Le Furet en co-production avec tous les partenaires du Réseau départemental d'accompagnement des parents.

### Claude Schauder : « Tous grillés ! »

L'Assemblée générale annuelle de l'Udaf se tiendra cette année **le 12 mai 2015** à 18h au Centre Culturel Saint-Thomas à Strasbourg - Robertsau (2, rue de la Carpe Haute, terminus du tram E Boeklin).

**À 19h30, à l'issue de l'AG statutaire, nous aurons le plaisir et l'honneur de recevoir Claude Schauder**, psychologue et psychanalyste, professeur associé de psychopathologie clinique à l'Université de Strasbourg, président de l'association « Lire Dolto, aujourd'hui ». Claude Schauder est partie prenante de l'Appel des Appels : « Nous, professionnels du soin, du travail social, de la justice, de l'éducation, de la recherche, de l'information, de la culture et de tous les secteurs dédiés au bien public, avons décidé de nous constituer en collectif national pour **résister à la destruction volontaire et systématique de tout ce qui tisse le lien social**. Réunis sous le nom d'Appel des appels, nous affirmons la nécessité de nous réapproprier une liberté de parole et de pensée bafouée par une société du mépris. »

### Nombreux à Montpellier !

Dans quelques semaines, nous fêterons **les 70 ans de l'UNAF**. Pas moins de 800 militants familiaux dont une vingtaine de Bas-Rhinois sont attendus à cette grande fête de la famille et de l'action familiale, à l'occasion de l'Assemblée générale annuelle de l'UNAF. Le Président de la République, François Hollande, et de nombreuses personnalités nationales, ont d'ores et déjà annoncé leur présence.

### Les familles et la République

L'UNAF participe pleinement à la mobilisation républicaine face aux menaces terroristes et à leurs conséquences pour le maintien de notre pacte Républicain. Moins de 4 mois après les événements de janvier, un nouvel attentat a été évité fin avril. Comme l'a indiqué le Premier Ministre : « Les terroristes ciblent la France pour nous diviser. C'est la France, toute la France qui est visée pour ce qu'elle est ». Le gouvernement a lancé un appel à la mobilisation autour des valeurs de la République, relayé par la Ministre de la famille. Il est plus que jamais d'actualité. L'UNAF, les UDAF, les URAF et l'ensemble des associations familiales, y apportent leur concours. Notre institution rassemble des mouvements aux sensibilités diverses, ce qui en fait un lieu de dialogue et de réflexion privilégié sur la laïcité et les valeurs républicaines. La prochaine conférence nationale des mouvements de l'UNAF traitera de ce sujet.

La famille est le lieu par excellence de la transmission des valeurs. L'école ne peut pas agir seule auprès des enfants et des jeunes. Les parents doivent être convaincus de la pertinence de ces valeurs pour les transmettre, à leur tour, à leurs enfants. Or certains rencontrent des difficultés pour le faire. Des « **espaces parents** » sont créés dans tous les établissements scolaires. Ils doivent permettre un véritable échange entre les parents sur des thèmes qui dépassent la scolarité de leurs enfants. Les associations familiales et les UDAF ont vocation à y prendre toute leur place, pour animer des ateliers et des groupes de paroles.

### Accompagner les parents dans leur fonction éducative

L'accompagnement des familles dépasse la transmission des valeurs républicaines. L'UNAF soutient la décision gouvernementale de généraliser **les schémas départementaux des services aux familles sur l'ensemble du territoire** (dans le Bas-Rhin, schéma départemental d'accompagnement des parents).

Claude Schauder est co-auteur du livre *Derrière les grilles*, publié en 2014, sous la direction de Barbara Cassin. Nous lui avons demandé d'être le « **grand témoin** » de notre débat d'Assemblée générale et il nous a promis d'exprimer avec nous sa plus grande liberté de ton : « allons-nous vers une police des familles ? », « que dire et que faire face au consumérisme de masse dans un monde qui se veut sans limite ? », « quels temps aujourd'hui pour l'éducation, pour les loisirs autre que les écrans, pour la paresse et pour le rêve ? », « comment apprendre à nos enfants le sens critique ? »...

**Le débat est public en accès libre.**

### «Derrière les grilles», sous la direction de Barbara Cassin

Instrument indispensable à toute gouvernance, forgé sur le modèle des pratiques des agences de notation financière, l'évaluation a étendu son empire à tous les domaines, tous les métiers, tous les instants, tout, vraiment tout, de la naissance à la mort. Et elle n'a cessé de prouver, de toutes les manières possibles, son inopérante bêtise et sa dangerosité. Pourtant, elle n'est jamais démentie : elle promet encore plus, si l'on évalue encore... Pour comprendre ce qui ne va plus, ce qui ne doit pas continuer, il faut s'intéresser à l'outil universel de l'évaluation : les grilles.

Nous, citoyens, administrés, professionnels, étouffons derrière les grilles. Il faut coûte que coûte entrer dans les cases. Il faut réduire chacun de nos actes à une série d'items pour qu'ils soient quantifiables, performants. Ce que nous faisons les uns et les autres n'a plus de sens : nous ne reconnaissons plus nos vies dans la représentation du monde ainsi formaté.

Les grilles produisent un monde surveillé qui élimine toute inventivité, toute nouveauté, tout espace de liberté. Un monde mort... Ne restons pas plus longtemps enfermés derrière les grilles d'évaluation.

Directrice de recherche au CNRS, Barbara Cassin, philologue et philosophe, est membre de l'Appel des appels (dernier ouvrage : *La Nostalgie*, Autrement, 2013).

Avec les contributions de : Éric Alliez, Didier Bigo, Laura Bossi, Serge Bronstein, Fernanda Bruno, Catherine Caleca, Barbara Cassin, Julie Caupenne, Marie-José Del Volgo, Nathalie Georges-Lambrichs, Yves Gingras, Roland Gori, Jean-Jacques Gorog, Daphné Marnat, Christine Nicoulaud, Albert Ogien, Peter Osborne, Marie-Blanche Régnier, **Claude Schauder**, Christian Védie, Catherine Vidal.

(Livre disponible au Centre de documentation de l'Udaf, 22 rue du 22 novembre, Strasbourg)

Ils constituent une véritable opportunité pour améliorer le diagnostic des besoins et les réponses de proximité. Le Conseil d'Administration de l'UNAF a retenu le thème de l'accompagnement des parents dans leur fonction éducative auprès des enfants de 6 à 12 ans, pour l'enquête 2016 du réseau national des **Observatoires de la famille**. Cette enquête permettra de renforcer les actions dans le domaine de la parentalité, en partant des attentes des parents.

## Les prestations familiales

Le Conseil d'administration de la CNAF a examiné, le 7 avril, le décret d'application de la **modulation des allocations familiales** qui interviendra à partir du 1er juillet 2015. Il a été rejeté massivement par ses membres. Pour l'UNAF, **cette mise sous condition de ressources** des allocations familiales reste inacceptable, car elle remet en cause leur principe d'universalité.

Cette mesure va pénaliser durement les familles. Plus de 500 000 familles seront touchées. Ce sont **les familles nombreuses qui subiront les pertes les plus considérables**. Pour une famille de 4 enfants la perte pouvait être, sur l'ensemble du cycle d'éducation des enfants, de plus de 70 000 euros. Peu de familles, même aisées, peuvent considérer cette perte comme négligeable.

Alors que le dispositif des allocations familiales était jusqu'à présent simple, lisible, peu coûteux en gestion, il va devenir complexe et instable pour les familles : elles pourront dépasser le seuil une année, ou être en-dessous l'année suivante. Il occasionnera une charge de gestion équivalent à plus de 500 ETP dans les CAF.

Depuis 2008, la politique familiale a subi des coupes successives que l'UNAF chiffre à plus de **3 Milliards d'euros** (sans compter les charges indues mises sur la branche famille, qui ont creusé son déficit) : réforme des majorations pour âge, transfert de la charge des majorations de pensions de retraite sur la branche famille, détricotage de la PAJE, baisses successives du plafond du quotient familial, baisses de plafond, décalages de versement pour certaines prestations. L'une des plus contestables est le raccourcissement du versement du complément de libre choix d'activité, présenté comme une mesure d'égalité alors que c'est une mesure d'économies qui va pénaliser les jeunes familles.

La présence d'un enfant représente **un coût pour les familles**. Le Haut Conseil de la Famille réalise actuellement un travail pour essayer d'en déterminer le montant. A cette occasion, il a mis en valeur les budgets-types de l'UNAF. Cet outil permet de défendre la dimension familiale de ce coût, à travers différentes configurations familiales.

## Les chiffres clefs de la famille 2015 (6<sup>ème</sup> édition)

- 820 000 : nombre d'enfants nés en France en 2014
- 2,39 : nombre idéal d'enfants souhaité en France
- 75,2 % : c'est le pourcentage d'enfants mineurs qui vivent avec leurs deux parents.

Les chiffres clefs 2015 sont aujourd'hui disponibles !  
[Commander sur internet](#)

## Nouveau Réalités Familiales édité par l'UNAF : L'alimentation au cœur de la famille

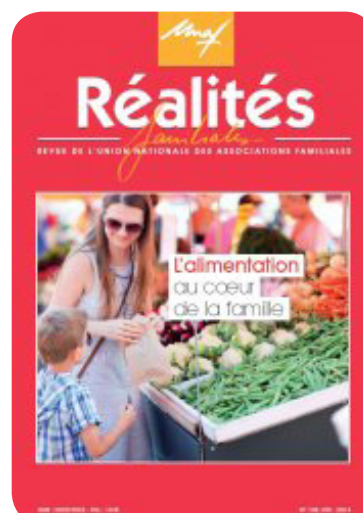
Premier poste de dépenses pour la majorité des familles devant le logement et les transports, l'alimentation est au cœur de leurs préoccupations sous bien d'autres aspects : consommation, santé, éducation, religion, développement durable... L'UNAF dédie un numéro double de sa revue trimestrielle à ce sujet très transversal.

Alors que 3,5 millions de personnes ont besoin de l'aide alimentaire portée par les associations caritatives, l'alimentation reste un marqueur social dont le poids est d'autant plus élevé que le niveau de vie des ménages est faible. Manger a également des conséquences sur la santé : mal équilibrée, elle peut être à l'origine de troubles et de maladies, avec des conséquences majeures en termes de santé publique.

Mais l'alimentation a bien d'autres fonctions : dans les familles, le repas est souvent un moment de partage, de plaisir, de convivialité. Il rassemble les générations et représente l'occasion d'échanger, de transmettre des traditions, des valeurs, parfois même des rites.

L'UNAF et son réseau sont engagés auprès des familles pour promouvoir l'équilibre alimentaire et les productions locales, lutter contre le gaspillage alimentaire ou encore aider les parents à faire face à l'influence de la publicité... Ce numéro de Réalités Familiales donne un aperçu des partenariats noués et des actions menées.

[Consulter le sommaire](#)





## Droits familiaux en matière de retraite

Bertrand Fragonard, président du Haut Conseil à la Famille (HCF), a été chargé d'un **rapport** sur le **devenir des droits familiaux en matière de retraite**. Ces droits englobent les majorations de pensions pour 3 enfants et plus, les majorations de durée d'assurance et l'assurance vieillesse des parents au foyer, l'AVPF. L'UNAF est très vigilante et hostile à une éventuelle réforme de l'AVPF qui pourrait se traduire par une réduction des périodes d'affiliation pour les femmes qui interrompent longuement leur activité, par choix ou par contrainte. Elle reste très attachée au **maintien de ces droits** qui contribuent à la réduction des inégalités entre les hommes et les femmes en termes de niveau de pension, et qui bénéficient aux familles nombreuses.

## Projet de loi Santé

(Voir éditorial - Lettre de l'Udaf Bas-Rhin, mai 2015)

## Fin de vie

La proposition de loi créant de « nouveaux droits en faveur des malades et des personnes en fin de vie » est actuellement au calendrier du Parlement. La question de la **sédation profonde** est le sujet le plus délicat. La proposition de loi fixe deux conditions : la mort doit être imminente, c'est-à-dire le « pronostic vital engagé à court terme » et la souffrance ressentie par le malade doit être « réfractaire » au traitement.

L'UNAF milite pour une **dynamisation des soins palliatifs** et un renforcement des formations, initiale et continue des professionnels de santé. Cette proposition de loi – qui passera courant mai au Sénat, devrait peu évoluer afin de préserver l'équilibre qui a été trouvé. Le gouvernement devra par la suite remettre, chaque année, au Parlement un rapport évaluant ses conditions d'application, ainsi que la politique de développement des soins palliatifs. L'UNAF suivra avec attention cette évaluation.

## Prime d'activité

La prime d'activité remplacera la prime pour l'emploi et le RSA activité, à partir du 1er janvier 2016. Cette prime d'activité sera versée par les CAF qui devront gérer de nouveaux allocataires, notamment des jeunes pour la plupart sans charge de famille. L'UNAF pose le risque d'emboliser la gestion des CAF. Les conditions d'application seront déterminantes pour apprécier **les aspects familiaux de cette prime** : Quelle sera la composition de l'assiette ressources ? Les prestations familiales ou certaines d'entre elles en feront-elles partie ?

L'UNAF considère que la prise en compte des enfants devra faire l'objet d'une majoration spécifique. Elle suivra de près cette réforme qui, devant se faire à coût constant, aura forcément des perdants.

## La Protection de l'enfant

**La proposition de loi relative à la protection de l'enfant** vient en discussion devant l'Assemblée nationale dans le courant de ce mois de mai. Elle vise à améliorer la gouvernance de la protection de l'enfance, à sécuriser le parcours de l'enfant pris en charge par l'aide sociale à l'enfance, à adapter le statut de l'enfant quand il fait l'objet de placements longs. L'UNAF est globalement favorable à ce texte dont la portée reste néanmoins limitée. Elle souhaite profiter de ce texte pour lever les obstacles qui limitent actuellement le recours à la mesure judiciaire d'aide à la gestion du budget familial, car il s'agit d'une réelle mesure de prévention au placement d'enfant.

## L'adaptation de la société au vieillissement

Le projet de loi arrivera en seconde lecture devant l'Assemblée Nationale avant l'été. L'UNAF a obtenu au Sénat l'inscription de l'aidant familial dans la définition légale du proche aidant, l'incompatibilité des fonctions de mandataire judiciaire privé et de délégué d'un service ainsi que des mesures permettant de dynamiser le recours au mandat de protection future. Elle demande à l'Assemblée Nationale de trouver un financement pérenne pour l'information et le soutien aux tuteurs familiaux, de reconnaître le prix de revient horaire conforme à la convention collective de l'aide à domicile, de répondre aux graves difficultés financières des acteurs de l'aide à domicile de l'économie sociale.

## Réforme territoriale

Pour les familles comme pour nos structures, nous devons anticiper sur les changements liés au regroupement des régions, au transfert de compétences aux métropoles, à la suppression de la clause générale de compétence.

À la suite des **élections départementales**, les exécutifs ont été renouvelés. L'UNAF invite les Unions départementales à rencontrer dans les meilleurs délais les nouveaux élus sur les compétences qui intéressent les familles.

# Du côté des mouvements familiaux

## Association Générale des Familles (AGF) du Bas-Rhin

### « Espace Médiation Familiale »

Depuis le 1<sup>er</sup> mars 2015, l'AGF développe une activité de médiation familiale, reprenant ainsi celle de l'Association Divorcer Autrement, qui a cessé son activité au 28 février 2015.

Dans le cadre de la médiation familiale, la présence d'un tiers neutre, professionnel, permet de rétablir à nouveau le dialogue et à prendre de la distance avec les émotions. Un soutien est proposé pour trouver des solutions visant à préserver les liens entre les membres de la famille et épargner les enfants dans le cadre d'une séparation ou d'un divorce.

La nouvelle équipe de l'«**Espace Médiation Familiale**» est constituée de Mme Claudine Hug, qui exerçait jusqu'alors comme médiatrice familiale à Divorcer Autrement et par Mme Sonia Alles, également médiatrice familiale.

### Contact et renseignements :

11 rue du Verdon - 67100 Strasbourg

Tél : 03.88.23.57.75.

Courriel : [mediation.familiale@agf67.fr](mailto:mediation.familiale@agf67.fr)

### Rencontres parentalité

Parce qu'il n'est pas toujours facile d'être parent, l'Association Générale des Familles (AGF) organise :

- un cycle « Être parents de jeunes enfants : un quotidien à construire... »
- un cycle « Être parents d'ados : un défi ? »

### Prochaines rencontres « Être parents de jeunes enfants » :

- **Jedi 4 juin à 20h** à Marckolsheim – Relais d'Assistants Maternelles, 9 rue du Noisetier : « Comment mieux communiquer avec bébé avant qu'il ne parle ?... par de simples gestes de la main... » avec Geneviève Hartland, animatrice.
- **Mercredi 27 mai** à 20h à Mommenheim – Synagogue, rue des Juifs : « Poser des limites... entre sanctions et punitions, entre traditions et modernisme... » avec Anne Faivet, psychologue.
- **Jedi 28 mai** à 20h à Saasenheim – salle Camille Heidt, rue Principale : « L'argent de poche : une nécessité ? » avec Anne Faivet, psychologue.
- **Jedi 25 juin** à 20h à Saasenheim – salle Camille Heidt, rue Principale : « La place dans la fratrie » avec François Schmoll, psychologue

### Prochaines rencontres « Être parents d'ados »

- **Vendredi 12 juin** à Haguenau: « Être parents en couple » avec Rachel Wolff, conseillère conjugale et familiale.
- **Vendredi 29 mai** à Wasselonne – AGF, 2 rue Romantica : « L'ado, internet, portables... Consommation excessive ? Comment se positionner ? » Hervé Zipfel, association Pour Parler.
- **Jedi 21 mai** à 20h à Weitbruch – salle du Millénium, rue Strieth : « Mon ado a-t-il un comportement à risque ? Faut-il m'en inquiéter ? ».
- **Vendredi 19 juin** à Wasselonne – AGF, 2 rue Romantica : « Parents d'ados, sanctions d'ado... » avec Anne Faivet, psychologue.

### Contact et renseignements :

Tél : 03.88.21.13.82

Courriel : [m.miss@agf67.fr](mailto:m.miss@agf67.fr)

Site : [www.agf67.fr](http://www.agf67.fr)

## Association des Familles de Traumatisés Crâniens et Cérébrolésés (AFTC Alsace)

### Actes de la journée sur l'évaluation et la réparation du préjudice corporel

L'AFTC Alsace a mis en ligne en vidéo sous-titrée les actes de la journée sur l'évaluation et la réparation du préjudice corporel. Le Colloque s'était déroulé le vendredi 6 février 2015 au CREF de Colmar. Avec en introduction la restitution du groupe de travail sur le recours subrogatoire des collectivités territoriales.

[Visionner la vidéo](#)

### Contact et renseignements :

Courriel : [aftc.alsace@traumacranien.org](mailto:aftc.alsace@traumacranien.org)

Tél : 03.88.66.20.31

## Associations Familiales Laïques, Conseil Départemental (CDAFAL 67)

À la recherche d'un emploi, vous voulez vous initier à l'informatique, apprendre à taper un CV, une lettre, faire des recherches sur Internet, communiquer grâce à la messagerie électronique... ?

L'AFL propose une formation courte de 6 semaines **du 18 mai au 26 juin** de 9h à 11h, du lundi au vendredi (hors mercredis), au 27 rue Lavoisier 67200 Strasbourg. Sessions par petits groupes de 8 femmes.

### Contact et inscriptions : Magali Fleury-Haury

Tél : 03.88.29.06.49 (9h-12h)

Courriel : [magali.fleuryhaury@afl67.com](mailto:magali.fleuryhaury@afl67.com)

Site : [www.afl67.com](http://www.afl67.com)

## Association des Paralysés de France - Délégation Départementale du Bas-Rhin

### Bourse aux livres et aux DVD

L'APF du Bas-Rhin organise une Bourse aux livres et aux DVD **le samedi 6 juin** de 10h à 18h, 13 rue d'Obernai, à Strasbourg.

#### Contact et renseignements :

Délégation Départementale du Bas-Rhin

Tél : 03.88.28.29.30

Courriel : [dd.67@apf.asso.fr](mailto:dd.67@apf.asso.fr)

Site : <http://dd67.blogs.apf.asso.fr>

Facebook : [www.facebook.com/ddapf67](http://www.facebook.com/ddapf67)



## Dessine-Moi une Passerelle

### Pique-nique de partage

**Dimanche 7 juin 2015** à partir de 12h30, au Parc de la Citadelle, près de l'Esplanade, à Strasbourg.

DMP, association de Parrainage de proximité, organise un Pique-nique partagé au Parc de la Citadelle, au milieu du parc près de l'aire de jeu avec l'araignée rouge. (Annulé en cas de pluie).

#### Contact et renseignements :

Anne Clayette

Courriel : [anne.clayette@sfr.fr](mailto:anne.clayette@sfr.fr)

Tél : 06.12.57.05.62

Site : <http://dmpstrasbourg.canalblog.com>

## Union Départementale du Bas-Rhin de la Fédération des Malades et Handicapés (FMH)

La FMH a mis en ligne le programme du mois de mai de ses sections. À noter que son Assemblée Générale aura lieu **le mercredi 13 mai 2015** à 17h30, à la section « Les Coccinelles ».

[Consulter le programme de mai](#)

#### Contact et renseignements :

Courriel : [udfmh.strasbourg@free.fr](mailto:udfmh.strasbourg@free.fr)

Site : <http://fmh67.free.fr>

## Zoom sur...

## Germes d'espoir, association familiale protestante

Le 15 novembre 2014, l'association Germes d'espoir est devenue membre de l'Udaf Bas-Rhin. Elle participera le 12 mai prochain à la première Assemblée générale de l'Union. C'est l'occasion de la présenter à nos lecteurs...

Créée en mai 2013, l'association présidée par Luc Schwebel, agit en direction des familles autour de quatre grands champs d'action.

### LE DÉVELOPPEMENT DU LIEN SOCIAL

L'association assure l'organisation de repas communautaires, ainsi que l'hébergement et la restauration occasionnels de personnes, des concerts de musique, des spectacles et animation, des conférences et des cours de formation, des camps et rencontres, et plus généralement tout ce qui peut favoriser les solidarités interfamiliales et les liens et soutiens en direction des personnes seules, des couples, des parents, des ados, des seniors, des personnes souffrant de handicap, par des groupes de paroles et des actions spécifiques.

### LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES ET DES CONNAISSANCES

L'association assure l'enseignement des enfants et des adultes, sans restrictions d'âge, pour leur formation scolaire initiale ou complémentaire. Elle organise des activités pour les jeunes dans les domaines sportifs, éducatifs, des voyages, des camps de vacances, favorise le développement des dons artistiques : groupe musical et de chant, groupe artistique ou théâtral. Elle dispense également des conseils en économie sociale et familiale et en éducation budgétaire.

### LE DÉVELOPPEMENT DE L'ENTRAIDE ET DE L'ACTION SOCIALE

L'association mène toute action d'aide ou de soutien dans le domaine social, philanthropique ou humanitaire. Elle collecte, diffuse, expédie ou vend à prix réduits des effets vestimentaires, des biens d'équipement ou des denrées alimentaires. Elle octroie des dons ou des prêts à des conditions préférentielles et apporte des aides ponctuelles (aides alimentaires et vestimentaires, soutien scolaire, conseil dans l'orientation ou le parcours professionnel). Le soutien aux personnes et familles en difficulté proposé par Germes d'espoir s'effectue par des visites à domicile, un accompagnement dans les démarches administratives et sociales, une écoute, une orientation vers les structures d'aide spécialisée, un suivi à court ou à long terme.

Le choix fait le plus souvent est d'accompagner vers des actions collectives par des bourses d'échanges de talents et de savoir-faire : bricolage, jardinage, couture, informatique, etc.

En tant qu'association familiale, elle propose également des conseils et des aides dans les différentes étapes de la vie : préparation au mariage et à la vie de couple, aide à la parentalité, prise en charge des personnes âgées, aide face aux accidents de la vie et à la dépendance.

### LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET ÉCOLOGIQUE

Germes d'espoir est aussi une association citoyenne attentive au développement durable et aux initiatives d'économie sociale et solidaire. Elle encourage les systèmes de production et de distribution en circuits courts en aidant les entreprises familiales et solidaires, en pratiquant le soutien mutuel, en interpellant les décideurs pour plus d'équité et de justice sociale. Elle favorise les économies d'énergie et assure l'acquisition, la construction, la location et l'entretien des immeubles ou locaux ainsi que leur mobilier.

Très engagée dans sa ville, l'association Germes d'espoir participe activement à la mise en place du Parc naturel urbain de Strasbourg, ce qu'elle a fait par exemple en proposant de cogérer les champs situés dans le secteur Saint-Gall à Koenigshoffen. L'objectif est de permettre à des familles de se réapproprier le jardinage tout en créant du lien entre elles et en participant ainsi à la vie du quartier et en apprenant à développer une plus grande autonomie alimentaire. En novembre dernier, les citoyens ont été accueillis à la ferme Saint-Blaise à Valff pour le glanage des pommes de terre.

Plusieurs associations familiales protestantes (AFP) existent dans notre département et adhèrent à l'Udaf. C'est ainsi que Germes d'espoir rencontre régulièrement *la Source* pour mettre en place des actions communes. Toutes ont rendu un vibrant hommage à **Pierre-Patrick Kaltenbach** qui fut à la tête du mouvement national des AFP pendant 40 ans et qui nous a quittés en 2014. PPK, comme on l'appelait familièrement, considérait son engagement social comme un combat, un combat pour la vie, reprenant pleinement à son compte cette déclaration de foi : « Nous avons reçu de nos pères une maison chaleureuse, ne laissons pas à nos enfants un hangar vide ouvert au vent. »

### Café-santé aidants : Et vous, comment vous sentez-vous ?

**Le jeudi 28 mai 2015** de 14h15 à 15h45, à l'UDAF 68, 7 rue de l'Abbé Lemire, Quai 124, Bâtiment A, 2ème étage, à Colmar. Informations et discussions autour d'un café. Animé par Mme Géraldine Pierron, psychologue au centre hospitalier de Rouffach.

[Consulter l'affiche](#)

#### Renseignements et inscriptions :

Mme Sylvie Barthélémy (UDAF 68)

Courriel : [barthelemy@udaf-68.fr](mailto:barthelemy@udaf-68.fr)

Tél : 03.89.30.33.13

Site : [www.udaf68.fr](http://www.udaf68.fr)

### Cycle de trois soirées-débat : Réfléchir ensemble pour renforcer le vivre ensemble

**De mars à mai 2015**, à l'ISSM, 4 rue Schlumberger, à Mulhouse.

L'Institut Supérieur Social de Mulhouse (ISSM) et l'Observatoire Régional de l'Intégration et de la Ville (ORIV) proposent un cycle de trois soirées-débat sur le thème de « **Réfléchir ensemble pour renforcer le vivre ensemble** ».

**Prochaine date : mardi 26 mai** de 18h à 20h, sur la mise en œuvre des principes de laïcité dans les pratiques professionnelles. Entrée libre.

[Consulter l'invitation](#)

#### Contact et renseignements :

ISSM - 03.89.33.20.00 / [c.mazaeff@issm.asso.fr](mailto:c.mazaeff@issm.asso.fr)

ORIV - 03.88.14.35.89 / [contact@oriv.fr](mailto:contact@oriv.fr)

### Journée nationale des Mamans d'enfants handicapés

**Samedi 30 mai 2015** de 8h30 à 18h, au Rimlishof, 3 rue du Rimlishof, 68530 Buhl. En partenariat avec l'OCH (Office Chrétien des personnes Handicapées), le Rimlishof organise la Journée nationale des Mamans d'enfants handicapés près de Colmar.

Mamans, une journée pour prendre soin de vous et déposer les réalités du quotidien, partager vos questions, vous rencontrer, retrouver confiance et élan.

[S'inscrire en ligne](#)

#### Contact et renseignements :

Tél : 07.81.45.99.34

Courriel : [maman-alsace@och.fr](mailto:maman-alsace@och.fr)

Site : <http://och.fr>



### Journée d'étude : « Institutions du secteur social : l'accompagnement au risque de la sanction ? »

Le **jeudi 4 juin 2015**, à l'Institut de formation aux métiers de la santé de Mulhouse, 2 rue du Dr Mangeney, à Mulhouse. Proposée par l'Institut Supérieur Social de Mulhouse (ISSM) et l'Association pour le Logement des Sans Abri (ALSA).

[Consulter ou télécharger le programme](#)

[Télécharger le bulletin d'inscription](#)

#### Contact et renseignements :

s.dambra@issm.asso.fr ou e.giordani@issm.asso.fr

Tél : 03.89.33.57.91



### Journées d'études de la FN3S : « La protection du tout petit : apprendre à écouter celui qui ne parle pas »

Les **10, 11, 12 juin 2015**, au CREF de Colmar, 5 rue des Jardins, à Colmar. Organisées par la Fédération Nationale des Services Sociaux Spécialisés (FN3S).

Participation uniquement sur inscription préalable. Nombre de places limité.

Adhérent FN3S : 240 € - Non adhérent FN3S : 290 €.

[Consulter ou télécharger le programme](#)

#### Renseignements et inscriptions :

Secrétariat Général de la FN3S

Tél/Fax : 05.56.24.96.16

Courriel : [fn3s@wanadoo.fr](mailto:fn3s@wanadoo.fr)

Site internet : [www.fn3s.fr](http://www.fn3s.fr)



### Nouvelle adresse e-mail pour les agents du Conseil Départemental du Bas-Rhin

Les adresses e-mails (courriels) des agents du Conseil Départemental du Bas-Rhin ont changé. Elles ne seront plus sous la forme prenom.nom@cg67.fr, mais prenom.nom@bas-rhin.fr.

Vous êtes un prestataire, une collectivité, une association et êtes régulièrement en contact avec des agents du Conseil Départemental du Bas-Rhin ? Mettez à jour votre carnet d'adresses. Les anciennes adresses resteront toutefois valides le temps de la transition.

### Appel à projets 2015 de la Ville de Strasbourg

« Actions d'information et d'éducation à l'équilibre alimentaire - promotion du petit-déjeuner à la maison »

#### Objectifs de l'action :

- Informer, sensibiliser et éduquer à l'équilibre alimentaire, incluant les bienfaits du petit-déjeuner et l'inutilité de la collation matinale
- Inscrire cette démarche dans une approche plus large d'hygiène de vie favorable à la santé des enfants : rythme alimentaire, sommeil, activité physique, réduction de la sédentarité, famille et parentalité

Cet appel à projets fait suite à celui lancé début 2015 par l'ARS Alsace (plan de conviction sur l'inutilité de la collation matinale). Il concerne le territoire de Strasbourg, dans le cadre du contrat local de santé 2 (signé en juin prochain).

Coordonnées des personnes du Rectorat auxquelles les promoteurs peuvent demander le dossier d'agrément permettant d'intervenir au sein d'établissements scolaires :

- Monsieur Jean Louis Hubrecht : [jean-louis.hubrecht@ac-strasbourg.fr](mailto:jean-louis.hubrecht@ac-strasbourg.fr)
- Monsieur Daniel Gering : [Daniel.Gering@ac-strasbourg.fr](mailto:Daniel.Gering@ac-strasbourg.fr)

Tous les dossiers de demande de subvention doivent être transmis par voie électronique à l'adresse suivante : [cecilia.jagou@strasbourg.eu](mailto:cecilia.jagou@strasbourg.eu) et copie à [ars-alsace-sante-prevention@ars.sante.fr](mailto:ars-alsace-sante-prevention@ars.sante.fr)

Date limite de dépôt des dossiers : lundi 22 juin 2015. Toute demande d'information complémentaire peut être transmise à ces adresses mail.



## Les mutuelles s'engagent pour l'aide aux aidants

### Malakoff Médéric

Le groupe de protection sociale paritaire et mutualiste **Malakoff Médéric** dispose d'une équipe de professionnels de l'action sociale pour vous aider à traverser des moments difficiles : maternité, chômage, divorce, handicap, retraite, dépendance... Au-delà de ses contrats de protection sociale, elle offre à ses clients, actifs et retraités, un soutien personnalisé tout au long de la vie. L'action sociale aide notamment les salariés qui prennent soin d'un parent dépendant à trouver des services d'aide à domicile et des solutions de répit.

Des aides financières sont prévues pour permettre aux salariés de demeurer aux côtés d'un proche malade (convalescence, fin de vie, maladie grave) : CESU salarié aidant, allocation versée lors de la prise d'un congé de solidarité familiale et complément à l'Allocation Journalière de Présence Parentale.

[En savoir plus](#)

#### Contact :

3 rue du Noyer, 67000 Strasbourg  
Tél. : 03 88 22 83 80



malakoff médéric

### Macif

Dans le cadre de son engagement aux côtés des aidants, le Groupe Macif lance une enquête sur les différentes manières de concilier la vie d'aidant et la vie professionnelle.

En 2013, le Groupe avait réalisé une étude sur les pratiques au sein des entreprises. L'enquête 2015 est dans la continuité de cette étude. L'objectif est d'identifier les besoins des aidants exerçant une activité professionnelle ainsi que les moyens qu'ils utilisent pour essayer de concilier travail et aide.

[Accéder au questionnaire](#)



## Agenda

### Mois de l'Europe en Alsace

En mai 2015, la Région Alsace organise la 5e édition du Mois de l'Europe en Alsace. Jusqu'à 300 manifestations sont organisées au mois de mai dans toute la région en lien avec les thématiques européennes.

[Consulter l'agenda du Mois de l'Europe en Alsace](#)

[En savoir plus](#)

### Formation petite enfance du Furet : Développer sa créativité au profit des jeunes enfants

En quoi la créativité des adultes accompagnant les enfants dans leur épanouissement peut-elle favoriser celle des enfants ?

**Les mardi 5 et mercredi 6 mai 2015**, au Furet, 6 quai de Paris, à Strasbourg.

Méthodes pédagogiques : VOIR et FAIRE

Contenu :

- Petite enfance et diversité : situer notre pratique dans un cadre européen.
- Mise en jeu de la créativité des participants par le corps, la voix et la sensibilité de chacun.
- Quelles ouvertures et désir d'exploration avec l'enfant?

Intervenants : Agnès Desfosses ou Laurent Dupont, directeurs artistiques de la Compagnie ACTA et Thierry Gary ou Anne Cammas, comédiens de la comédie ACTA

[En savoir plus](#)

#### Renseignements et inscriptions :

Tél : 03.88.21.96.62

Courriel : [secretariat@lefuret.org](mailto:secretariat@lefuret.org)

Site : [www.lefuret.org](http://www.lefuret.org)

### Stammtisch sur la transidentité et la transphobie

**Mercredi 13 mai 2015** à Strasbourg à 19h, à la Maison des associations, 1a Place des Orphelins, à Strasbourg. Organisée par l'antenne de Strasbourg du Refuge dans le cadre de la 3e Semaine nationale du Refuge du 11 au 17 mai. Avec Thierry Goguel d'Allondans, directeur de la revue Société et Julia Vesque.

[En savoir plus](#)

#### Contact et renseignements :

Courriel : [semainenationale@le-refuge.org](mailto:semainenationale@le-refuge.org)

## **Matinée thématique : Le recrutement et l'intégration des travailleurs handicapés**

**Mardi 19 mai 2015** de 9h à 12h, à l'ARSEA, 204 avenue de Colmar, à Strasbourg. Proposée par l'association OETH – l'Obligation d'Emploi des Travailleurs Handicapés.

Cette rencontre sera l'occasion d'échanger sur :

- les solutions pour répondre à votre obligation d'emploi des travailleurs handicapés
- l'intégration et la professionnalisation des personnes en situation de handicap dans le secteur sanitaire, social et médicosocial
- les aides proposées par OETH et ses partenaires

Acteur incontournable du recrutement, le Cap Emploi présentera ses services au cours de cette matinée. Nombre de places limité. Inscription avant le 7 mai 2015.

[Télécharger le bulletin d'inscription](#)

### **Renseignements et inscriptions :**

Tél : 01.40.60.58.58

Fax : 01.40.60.58.64

Courriel : [reunion@oeth.org](mailto:reunion@oeth.org)

## **Soirées d'information collective : « Comment faire rémunérer les personnes par votre association ? Avec quelles aides ? »**

**Le mardi 19 mai 2015** de 18h15 à 20h15, à la Maison des associations de Strasbourg, 1a place des Orphelins, à Strasbourg.

Les soirées d'information collective de la Maison des associations de Strasbourg s'adressent à tous les porteurs de projets, créateurs, dirigeants et bénévoles associatifs en quête d'informations pratiques et de réponses à leurs questions. Un professionnel compétent vient apporter son expertise et engage une discussion avec les participants à l'issue de son intervention.

### **Pré-inscriptions :**

Tél : 03.88.25.19.39 (du lundi au vendredi : 10h-12h et 14h-17h30)

Courriel : [conseils@mdas.org](mailto:conseils@mdas.org)

Site : [www.mdas.org](http://www.mdas.org)

## **Débat public : « Le tiers payant, un outil d'accès aux soins ? »**

**Mercredi 20 mai 2015** de 18h30 à 20h30, à l'Amphithéâtre de l'Architrave, 22 rue du Rhône, 67100 Strasbourg. Lucy Gonzalez, Présidente MGEN du Bas-Rhin, accompagnée des Présidents des mutuelles du groupe ISTYA a le plaisir de vous inviter au débat public « Le tiers payant, un outil d'accès aux soins ? »

Invités :

- M. Fabrice Henry, Vice-Président délégué MGEN et président de l'UNOCAM
- Mme Sylvie Mansion, Directrice de la CPAM du Bas-Rhin
- Dr Elisabeth Penide, Médecin généraliste de la Maison de la Santé du Neuhof
- M. Colin Rieger, Administrateur de l'UDAF Bas-Rhin
- Dr Yannick Schmitt, Médecin généraliste, Vice-Président de la MFA
- Un représentant du conseil départemental de l'ordre des médecins du Bas-Rhin

Une réception sera offerte à l'issue de la soirée.

### **Renseignements et inscriptions :**

Courriel : [debatpublic67@mgen.fr](mailto:debatpublic67@mgen.fr)

## **11èmes Journées Régionales des Aides-Soignants : « Cancer et personnes âgées : Bienveillance et bonnes pratiques »**

**Les 21 et 22 mai 2015**, au Centre Culturel Saint Thomas, 2 rue de la Carpe Haute, à Strasbourg.

Organisées par l'Association Aides-Soignants Auxiliaires de Puériculture d'Alsace-Lorraine.

Tout public. Dans la limite des places disponibles. Frais de participation (déjeuner inclus) : 210 €.

[Télécharger le programme et le bulletin d'inscription](#)

### **Contact et renseignements :**

Tél : 06.33.26.91.57 ou 06.61.91.43.87

Courriel : [aasapam@gmail.com](mailto:aasapam@gmail.com)

## **Formation : « Vie affective et sexuelle de l'adolescent en situation de handicap »**

**Les 21 et 22 mai 2015**, à l'Université de Strasbourg, Service Formation Continue, 21 rue du Maréchal Lefebvre 67100 Strasbourg.

Formation destinée aux travailleurs sociaux, aidants familiaux ou professionnels ou toute personne amenée à s'occuper de personnes en situation de handicap.

[En savoir plus](#)

### **Renseignements et inscriptions :**

Céline PASTOR

Tél : 03.68.85.49.24

Fax : 03.68.85.49.29

Courriel : [c.pastor@unistra.fr](mailto:c.pastor@unistra.fr)

## Atelier découverte de la Médiathèque du Furet

### Atelier n° 43 : PISTOIA, une pédagogie du beau, de l'entraide et du partage

**Vendredi 22 mai 2015** de 8h45 à 11h, au Furet, 6 quai de Paris, à Strasbourg. Comment Pistoia, une ville de Toscane, prend sa petite enfance en main.

Avec Francine Hauwelle, présidente du Furet et Livia Adinolfi, enseignante.

#### Renseignements et inscriptions :

Tél : 03.88.21.96.62

Courriel : [mediatheque@lefuret.org](mailto:mediatheque@lefuret.org)

Site : [www.lefuret.org](http://www.lefuret.org)

## Journée d'étude ORIV : Intégration... Quels nouveaux défis aujourd'hui ?

**Vendredi 22 mai 2015** de 9h à 17h, au Conseil Départemental, Place du Quartier Blanc, à Strasbourg.

L'Observatoire Régional de l'Intégration et de la Ville (ORIV) a organisé, entre janvier et mars 2015, un cycle d'échanges sur les enjeux de l'intégration, en lien avec la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) du Bas-Rhin et la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS) d'Alsace et avec leur soutien financier.

Ce cycle s'est déroulé sur quatre demi-journées et se clôturera par cette journée d'étude qui s'adresse aux professionnels (collectivités, Etat, associations, intervenants sociaux ...) intéressés par ces questions.

[En savoir plus](#)

#### Renseignements et inscriptions :

Courriel : [contact@oriv.fr](mailto:contact@oriv.fr)

## Conférence Isabelle Filliozat : « Il me cherche ! Éduquer... Ce n'est pas un jeu d'enfant ! »

**Jedi 28 mai 2015** à 20h, au Centre Marcel Marceau, 5 place Albert Schweitzer, à Strasbourg. Proposée par l'association Parents tout simplement.

Cette conférence d'Isabelle Filliozat vous donnera des clés de compréhension (étayées par les récentes découvertes des neurosciences) et des outils concrets qui vous permettront d'agir de manière plus pertinente et efficace avec les enfants.

Isabelle Filliozat est psychologue clinicienne et psychothérapeute. Elle a fondé en 2005 l'école des Intelligences Relationnelle et Emotionnelle et est l'auteur de plusieurs livres à succès.

#### Programme de la soirée :

- 19h15 : 1<sup>ère</sup> séance de dédicaces (3/4 d'heure)
- 20h00 : Conférence (1h30)
- 21h30 : 2<sup>ème</sup> séance de dédicaces (3/4 d'heure)

Il s'agit de la première d'un cycle de 2 conférences en Alsace. La 2<sup>ème</sup> se déroulera le vendredi 29 mai 2015 à 20h, aux Salons de l'Orangerie, 4 chemin du Dornig, à Colmar intitulée « J'ai tout essayé ! ».

[Télécharger le bulletin d'inscription](#)

#### Contact et renseignements :

Courriel : [parents simplement@gmail.com](mailto:parents simplement@gmail.com)

Tél : 06.03.68.22.48

## Après-midi découverte d'outils

L'Espace Régional de Documentation en Education pour la Santé d'Alsace propose un après-midi de découverte d'outils pédagogiques en éducation pour la santé. Ils permettent aux acteurs de l'éducation pour la santé d'échanger autour de leur utilisation. Ils sont également organisés sur le site de Mulhouse.

Prochaine date sur Strasbourg :

« **Construisons ensemble le bien-être de chacun** »

**Vendredi 29 mai 2015** de 13h30 à 16h, à l'Espace Régional de Documentation, 18 rue Adolphe Seyboth, à Strasbourg.

[En savoir plus](#)

#### Renseignements et inscriptions :

Tél : 03.88.25.26.19

Courriel : [erdoc@irepsalsace.org](mailto:erdoc@irepsalsace.org)

## Forum : Promenons-nous dans la retraite

Jeune ou futur(e) retraité(e), vous avez des questions sur la retraite ? Sur les prestations du Conseil départemental ? Sur la gestion de votre temps ? Les relations avec la famille ? Sur le bénévolat ? Sur la préservation d'une bonne santé ?

La Mutualité Française Alsace et ses partenaires organisent un forum pour répondre à vos questions. **Le samedi 30 mai 2015** de 10h à 17h, Maison du Conseil Départemental, 4 rue des Magasins, à Bischheim.

Au programme : Conférence, table ronde, stands infos, initiations et ateliers (sur inscriptions).

[Consulter le programme complet](#)

#### Contact et renseignements :

Mutualité Française Alsace

Tél 03.88.55.90.32

Courriel : [rencontres-sante@mf-alsace.com](mailto:rencontres-sante@mf-alsace.com)

## Cycle Massage bébé « Histoire de mains »

Cycle de 5 séances d'apprentissage au massage bébé à destination des parents et de leur enfant de 6 semaines à 1 an, le samedi de 9h30 à 11h, à l'École Ménagère, 190 Route de Lyon à Illkirch Sud.

Le **prochain cycle** débutera le samedi 30 mai et se déroulera aux dates suivants : **30 mai, 6,13, 14 et 20 juin 2015**. Pré-inscription indispensable.

Ateliers proposés par Histoire de Bien Naître, association de parents œuvrant pour l'accompagnement global de la maternité et le soutien à la parentalité.

[Consulter la plaquette](#)

### Renseignements et inscriptions :

Carolle Huber

26 Quai de l'III 67400 Illkirch

Tél : 06.14.36.09.62 / 03.69.26.73.01

Courriel : [histoiredemain67@gmail.com](mailto:histoiredemain67@gmail.com)

Site : <http://histoire-de-mains.over-blog.com>

## Réunion à thème Histoire de Bien Naître

### Psychogénéalogie : Pour déjouer les répétitions lors des naissances

**Samedi 30 mai 2015**, au Grenier, 20a rue des Roseaux à Illkirch-Graffenstaden.

Programme :

- 15h : Rencontre avec des sages-femmes et des personnes ressources autour de l'allaitement, du portage, du massage bébé, des couches lavables etc...
- 15h30 à 17h : Réunion à thème avec Isabelle Schlewer-Heitz, thérapeute.

2 €/personne non adhérente, gratuit pour les membres.

[Consulter l'affiche](#)

### Renseignements et inscriptions :

Carolle Huber

Tél : 06.14.36.09.62

Courriel : [histoiredebiennaitre67@gmail.com](mailto:histoiredebiennaitre67@gmail.com)

Site : [www.histoire-de-bien-naitre.fr](http://www.histoire-de-bien-naitre.fr)



## Journée d'étude : « Penser et agir autrement dans la politique de la ville - Expériences et perspectives trinationales »

**Le jeudi 11 juin 2015** à partir de 9h30, à la Hochschule für öffentliche Verwaltung de Kehl.

L'École supérieure en travail éducatif et social de Strasbourg (ESTES), la katholische Hochschule de Freiburg et la Fachhochschule Nordwestschweiz vous proposent une journée d'étude organisée en partenariat avec l'Euro-Institut de Kehl.

Traduction simultanée (français-allemand) pendant toute la durée du séminaire.

[Consulter le programme et les modalités d'inscription](#)

Date limite d'inscription : 1er juin 2015.

### Renseignements et inscriptions :

Courriel : [developpement-recherche@estes.fr](mailto:developpement-recherche@estes.fr)

## Rencontres 36 Heures Chrono en Alsace - Faire avancer la santé numérique

**Les 18 et 19 juin 2015, à Strasbourg.**

Les rencontres régionales visent à rassembler les acteurs régionaux de la e-santé. Elles réuniront environ 250 leaders régionaux sur une journée de conférences et de rencontres. Celles-ci seront accessibles gratuitement pour les institutionnels, les professionnels de santé et les représentants des patients.

### Renseignements et inscriptions :

[www.faireavancerlasantenumerique.com/les-rencontre-36-heures-crono-en-alsace](http://www.faireavancerlasantenumerique.com/les-rencontre-36-heures-crono-en-alsace)



## Forum Odysée Citoyenne

**Le vendredi 19 juin 2015**, à la salle de l'Illiade, 11 Allée François Mitterrand, à Illkirch-Graffenstaden. Organisé par l'association Themis et Eurométropole de Strasbourg.

### Renseignements et inscriptions :

Association Themis

Tél : 03.88.24.84.00 – Fax : 03.88.36.48.75

Courriel : [lucie.samson@themis.asso.fr](mailto:lucie.samson@themis.asso.fr)



# Dossier spécial :

## LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

(sources : AFP et Localtis.info)

Chaque Français jette de 20 à 30 kg de nourriture par an. Pour l'ensemble de la chaîne alimentaire, 140 kg par habitant sont jetés. Le coût du gaspillage alimentaire est évalué entre 12 et 20 milliards d'euros par an. Le 14 avril 2015, l'ancien ministre de l'Agroalimentaire, député PS de la Mayenne, Guillaume Garot a remis son rapport au Gouvernement sur la lutte contre le gaspillage alimentaire. Il a identifié cinq mesures phares. Tour d'horizon de ces solutions...

### INTERDIRE DE JETER

Si le Sénat a déjà légiféré, le 10 avril 2015, en faveur du don d'invendus, l'ancien ministre de l'Agroalimentaire va plus loin. Car plutôt qu'autoriser le don, il préconise l'interdiction, franche et directe, de jeter les invendus.

« Je pars du principe que l'alimentation n'est pas une marchandise comme les autres. Il faut tout faire pour ne plus jeter. C'est un scandale éthique mais aussi une question de pouvoir d'achat », a expliqué à l'AFP Guillaume Garot.

« Le gaspillage concerne tous les acteurs de la chaîne alimentaire et chacun peut agir », poursuit le député de la Mayenne qui met en avant dans ce rapport « la responsabilité » de chacun. Les mesures les plus fortes visent cependant la grande distribution à laquelle le rapport propose une série de solutions pour accompagner une stricte « interdiction de jeter » et « interdiction de javelliser » les denrées jetées pour les rendre inconsommables.

### MIEUX GÉRER LES STOCKS

Parmi les mesures phares du rapport : une meilleure gestion des stocks et des rayons. Celle-ci passerait par exemple par « des rayons anti-gaspillage dont les produits approchant la date de péremption sont vendus moins cher », une initiative déjà prise par certains supermarchés qui pratiquent une politique de « prix cassés » pour ces produits.

### MIEUX INFORMER LES CONSOMMATEURS

Guillaume Garot propose également de « donner au consommateur les bonnes informations accessibles et lisibles », sur l'état du produit. Là aussi, les sénateurs ont pris les devants, en février. Ces derniers ont décidé, comme l'a fait Londres en 2011, de supprimer la date limite d'utilisation optimale (DLUO) de certains produits secs qui restent comestibles bien longtemps après le dépassement de cette date.

### RENDRE LE DON OBLIGATOIRE

Pour les invendus restants, le député de la Mayenne souhaite encore que les grandes surfaces aillent plus loin. Si beaucoup mènent déjà des actions concrètes en faisant des dons de nourriture, elles pourraient passer des « conventions » avec des associations pour donner plutôt que jeter.

Dans ce domaine, la start-up parisienne Phenix est déjà à l'œuvre depuis un an, mettant en relation les émetteurs d'invendus - notamment alimentaires - et les associations qui travaillent auprès de publics défavorisés. Et elle n'est pas la seule. Le don de produits proches de leur date de péremption est aussi une des solutions préconisées par l'application Checkfood. Celle-ci permet d'avertir l'utilisateur lorsque les produits conservés dans son placard approchent de la date limite de consommation. S'il ne veut pas les consommer, il a la possibilité de les donner facilement.

## FAVORISER LES CIRCUITS ALTERNATIFS À LA CONSOMMATION

Et si les denrées ne peuvent plus être consommées par les humains, le rapport de Guillaume Garot préconise de nouveaux circuits, vers l'alimentation animale ou la valorisation énergétique à travers la méthanisation.

« *Lutter contre le gaspillage alimentaire, c'est s'engager pour une société plus solidaire et plus responsable* », affirme Guillaume Garot dans l'introduction de son rapport. Il ajoute : « Nous avons besoin d'une véritable mobilisation collective pour bâtir cette politique et ce nouveau modèle, autour d'un objectif simple : **diviser de moitié le gaspillage d'ici 2025**.

Le rapporteur propose d'organiser des « *journées locales de collecte* », de défiscaliser les producteurs s'engageant dans défiscalisation dans le cadre de l'aide alimentaire... Il préconise des outils de politique publique pour encourager les changements de pratiques, dont la **création d'une agence nationale contre le gaspillage alimentaire** qui aiderait à « *lever les verrous et les blocages administratifs* », ainsi que **1.000 contrats de service civique** pour aider les collectivités à mener des actions de proximité contre le gaspillage alimentaire. Il suggère aussi d'organiser des assises territoriales de la lutte contre le gaspillage alimentaire qui devront déboucher sur la constitution d'un agenda local contre le gaspillage. Celui-ci devra être conçu comme « un véritable programme de travail pour les collectivités et les populations concernées, avec des objectifs quantifiés, des moyens et des projets identifiés, un programme d'évaluation des actions, ainsi qu'un calendrier précis et partagé. » Cet agenda pourra être adossé au plan local de prévention des déchets et à un programme alimentaire territorial et s'appuyer, par exemple, sur les circuits d'approvisionnement local ou s'articuler avec la réforme des temps périscolaires, en proposant des actions spécifiques aux écoles...

